

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RALLYES TERRE

18^{ème} Rallye national Terre du Diois 5/6 et 7 juin 2009

SERVICE PRESSE - NOTE IMPORTANTE

1. Accréditations

Devant le nombre croissant de médias représentant des sites Web (hormis ceux du site officiel web FFSA) ne possédant ni badges médias FFSA 2009, ni carte de presse nationale, ni accréditations officielles signées par les rédacteurs en chef des revues spécialisées, quotidiens ou hebdomadaires régionaux, il sera demandé une caution de **150€** aux vidéastes et photographes agissant à titre individuel ou pour les sites web.

Cette caution vous sera restituée après envoi d'un CD ou DVD dans le délai de 2 mois à :

**ASA Drôme - 21, rue Henri Rey - 26000 Valence –
Tél. 04 75 41 05 05 - Fax : 04 75 81 25 73**

2. Décharge de responsabilité

Dans le cadre de ce rallye, il vous est également demandé dès votre arrivée en salle de presse, de remettre le document spécifique concernant la décharge de responsabilité des organisateurs pour ce qui concerne les éventuels problèmes que vous pourriez rencontrer dans le cadre de ce rallye et de votre implication sur un incident matériel ou accidentel. Document à consulter sur ce site et à retourner signé et daté avec la mention lu et approuvé.

Fait à Valence le 14 avril 2009

**Jean Pierre Labaune,
Président du Comité d'Organisation
du Rallye Terre du Diois**
